

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de Plan local d'Urbanisme
de la Commune de Fontenil sous Peauve

Arrêté d'ouverture de l'enquête : Arrêté n° _____ en date du _____
DM, le Maire de : Fontenil sous Peauve

M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête :

M. FAYSSE Danielle qualité Urbaniste

Membres titulaires :

M. _____ qualité Univ.iste
M. _____ qualité _____

Membres suppléants :

M. _____ qualité _____
M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : Date(s) d'ouverture : du 1^{er} Février 2021 au 4 mars 2021 à 18h

Les lundi mardi mercredi 9 heures 00 à 12 heures 00

Les jeudi de 14 heures 00 à 15 heures 30

Les vendredi de 14 heures 00 à 17 heures 30

Siège de l'enquête : Mairie de Fontenil sous Peauve

Autres lieux de consultation du dossier : Site Internet

Registre d'enquête : Comportant 24 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : La Mairie de Fontenil sous Peauve et à l'adresse suivante - publique - msp@orange.fr

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur : Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : La Mairie de Fontenil sous Peauve

aux heures et jours d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur : Le commissaire enquêteur recevra le public :

Le lundi 1^{er} février, de 9 heures 00 à 12 heures 00

Le mercredi 18 février, de 9 heures 00 à 12 heures 00

Le jeudi 4 mars, de 15 heures 00 à 18 heures 30

Une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur

